



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2024

OBJET :

DE-24-12-1-10) TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNARANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BENSOUSSAN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. EPINAT (pouvoir à M. POLITZER).

Absents : M. GAGNY.

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code de la fonction publique ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 4 décembre 2024 ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 25 septembre 2024 ;

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services publics et à la réalisation des objectifs municipaux ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 09 décembre 2024,

D É L I B È R E

à la majorité (1 abstention(s) : Mme BALAGNA-RANIN,),

ARTICLE I : Décide la mise à jour du tableau indicatif des grades et emplois du personnel communal :

Grade ou emplois	Postes budgétaires 13/09/2024	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
EMPLOIS AUTRES					
Directeur général des services	1			1	
Directeur général adjoint des services	3			3	
Collaborateur de cabinet	3			3	
sous total emplois autres	7	0	0	7	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur territorial (en voie d'extinction)	1			1	

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20241219-lmc1H12688H1-DE Date de réception en Préfecture : 20/12/2024 Date de Publication : 20/12/2024
--

Grade ou emplois	Postes budgétaires 13/09/2024	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
Attaché hors classe	4			4	
Attaché principal	12			12	
Attaché	29	2		31	
Rédacteur principal de 1ère classe	4			4	
Rédacteur principal de 2ème classe	13			13	
Rédacteur	19			19	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	41			41	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	25			25	
Adjoint administratif	31,97			31,97	2
sous total filière administrative	179,97	2	0	181,97	
FILIERE TECHNIQUE					
Directeur général des services techniques	1			1	
Ingénieur général	1			1	
Ingénieur en chef hors classe	0			0	
Ingénieur hors classe	2			2	
Ingénieur principal	8		1	7	
Ingénieur	10			10	
Technicien principal de 1ère classe	6	1		7	
Technicien principal de 2ème classe	8		1	7	
Technicien	3			3	
Agent de maîtrise principal	22			22	
Agent de maîtrise	8			8	
Adjoint technique principal de 1ère classe	82			82	
Adjoint technique principal de 2ème classe	49			49	
Adjoint technique	38,6			38,6	1
sous total filière technique	238,6	1	2	237,6	
FILIERE SOCIALE					
Conseiller supérieur socio-éducatif	2			2	
Conseiller socio-éducatif	2			2	
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	1			1	
Assistant socio-éducatif	4,5			4,5	1
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	10			10	
Educateur de jeunes enfants	12			12	
Agent social principal de 1ère classe	16			16	
Agent social principal de 2ème classe	24			24	

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241219-lmc1H12688H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024
Date de Publication : 20/12/2024

Grade ou emplois	Postes budgétaires 13/09/2024	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
Agent social	31,5			31,5	1
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	17			17	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	3			3	
sous total filière sociale	123	0	0	123	
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Cadre supérieur de santé	0			0	
Cadre de santé	1			1	
Infirmier en soins généraux hors classe	4		1	3	
Infirmier en soins généraux de cl sup	0			0	
Infirmier en soins généraux de cl normale	2			2	
Puéricultrice hors classe	2			2	
Puéricultrice de classe supérieure	1			1	
Puéricultrice	2			2	
Psychomotricien hors classe	1			1	
Psychomotricien de cl sup	0			0	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	40			40	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	23			23	
sous total filière médico-sociale	76	0	1	75	
FILIERE CULTURELLE					
Conservateur en chef des bibliothèques	1			1	
Attaché principal de conservation du patrimoine	3			3	
Attaché de conservation du patrimoine	1			1	
Bibliothécaire principal	2			2	
Bibliothécaire	1			1	
Assistant de conservation principal de 1ère classe	10			10	
Assistant de conservation principal de 2ème classe	4			4	
Assistant de conservation	7			7	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	3			3	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1			1	
Adjoint du patrimoine	2			2	
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat	1			1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	5,94			5,94	2

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241219-lmc1H12688H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024
Date de Publication : 20/12/2024

Grade ou emplois	Postes budgétaires 13/09/2024	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	9,09			9,09	6
Assistant d'enseignement art. pal 1ère classe	8,24			8,24	8
Assistant d'enseignement art. pal 2ème classe	12,55			12,55	21
Assistant d'enseignement artistique	1,89			1,89	3
sous total filière culturelle	73,71	0	0	73,71	
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1ère classe	2			2	
Animateur	2			2	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2			2	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1			1	
Adjoint d'animation	0			0	
sous total filière animation	7	0	0	7	
FILIERE POLICE					
Directeur de police municipale	0			0	
Chef de service de PM pal de 1ère cl	1			1	
Brigadier chef principal	11			11	
Gardien - Brigadier	10			10	
sous total filière police	22	0	0	22	
TOTAL	727,28	3	3	727,28	

ARTICLE II : Autorisations de recrutements de contractuels selon les conditions encadrées par l'article L 332-8-2° du Code général de la Fonction Publique, conformément à son article L 311-1, sur des emplois déjà créés :

Compte tenu de la difficulté à recruter des agents titulaires sur les emplois de la collectivité pour certains métiers considérés en tension dans la fonction publique territoriale, des besoins de la collectivité et de la nécessité d'assurer la continuité du service public, il est proposé d'autoriser le recrutement d'agent contractuel sur emploi permanent sur le fondement de l'article L 332-8-2° du Code général de la Fonction publique, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Ce recrutement, sur un contrat à durée déterminée pouvant aller jusqu'à trois ans, permettra de garantir l'attractivité de la collectivité et de sécuriser le personnel recruté le cas échéant. En effet, ces contrats seront renouvelables, dans la limite d'une durée maximale de six ans. Au terme de cette durée, la reconduction pourra avoir lieu, par décision expresse, pour une durée indéterminée (article L 332-9 du CGFP).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241219-lmc1H12688H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024
Date de Publication : 20/12/2024

L'emploi concerné est le suivant :

- Assistant de conservation, pour exercer les missions de :
 - o **Bibliothécaire** au sein de la Direction du réseau des médiathèques, afin de :
 - d'accueillir le public et de participer à la gestion de l'espace adulte ;
 - assurer les services de : prêt, retour, inscriptions, renseignements et orientation du public, rangement, ... ;
 - gérer les fonds documentaires avec des acquisitions, du traitement, du suivi des œuvres et de leur promotion ;
 - participer au partenariat avec les lycées ;

Cet emploi est à temps complet et nécessite d'être titulaire d'un bac +2, d'une licence, ou d'un diplôme homologué au moins au niveau 5 correspondant à l'une des spécialités du concours. La rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience professionnelle en référence aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des assistants de conservation territoriaux.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé